

Horaires et Programmes de l'Enseignement secondaire (suite)

20. L'égalité scientifique au Congrès des Collèges

Le *Journal des Collèges* n° 296, mars 1936, publie un très intéressant rapport de M. LE LAY, professeur au Collège de Blois, à la suite d'une enquête sur les problèmes posés par l'égalité scientifique (1).

Après avoir précisé le sens de l'expression *égalité scientifique*

« qu'on pourrait appeler avec autant de raison *l'inégalité littéraire*, puisque
« les élèves peuvent maintenant faire, dans le domaine des lettres, un choix
« analogue à celui qu'ils faisaient autrefois dans celui des sciences »,

M. LE LAY pose le problème avec les questions suivantes :

- a) L'égalité scientifique répond-elle aux dispositions des enfants ?
- b) Est-elle favorable au développement de l'intelligence chez la majorité de nos élèves ?
- c) Est-elle acceptable pédagogiquement ?
- d) Quels sont ses résultats pratiques ?
- e) Faut-il la conserver ou la supprimer et pourquoi ?

et il indique qu'il puise des renseignements à trois sources différentes :

1. Nous avons consulté d'abord les études des psychologues sur les enfants et leurs aptitudes. Nous avons cru qu'il convenait de leur demander s'il existe chez les enfants d'âge scolaire des aptitudes scientifiques bien distinctes des aptitudes littéraires. Car là est le fond de la question. Il s'agit de savoir si tous les enfants ont au même degré des dons pour les deux genres d'études, s'il y a entre elles des corrélations évidentes, c'est-à-dire si ces aptitudes littéraire et scientifique se développent en même temps, parallèlement ou si leur développement est en tout point original.

2. Nous avons aussi consulté ceux qui sont journellement en contact avec les enfants et qui sont chargés d'appliquer les programmes : les professeurs. Ils ont, au cours des années, expérimenté l'égalité scientifique. Ils ont donc pu se rendre compte et de la valeur des nouveaux programmes et de leur influence sur les élèves. Ils ont sur l'égalité scientifique une opinion qu'il est important de connaître pour l'étude que nous nous proposons.

3. Enfin il nous a semblé bon d'interroger les élèves eux-mêmes : pas directement, certes, parce que nos questions les eussent peut-être embarrassés et qu'ils ne portent guère de jugement sur les programmes qu'on leur impose. Leur attitude surtout affective à cet âge ne leur permet pas de saisir toute la portée, bonne ou mauvaise d'un programme d'études. Mais, sans le savoir, ils réagissent à tout ce qui les touche : ils jugent et apprécient sans s'en rendre compte. Nous trouverons dans la comparaison de leurs travaux littéraires et scientifiques des renseignements appréciables.

Après des considérations psychologiques, M. LE LAY expose les réponses à un questionnaire publié par le *Journal des Collèges*, n° 286, mars 1935.

(1) Ce rapport a fait l'objet d'un tirage à part qui est envoyé contre la somme de 1 fr. en timbres postes, adressée à l'Association des Professeurs de Mathématiques, 21, avenue de Châtillon, Paris, 14^e.

1° sur l'égalité scientifique réalisée dans les programmes actuels,

2° sur ses effets : a) sur l'enseignement des lettres, b) sur l'enseignement des sciences, c) sur la formation de l'esprit et les résultats de l'enseignement en général.

Il donne ensuite, avec prudence, les résultats de la comparaison faite par M. MÉDIONI des notes de travail journalier et de composition de plusieurs centaines d'élèves, et préférant s'abstenir de toute conclusion hâtive sur ce point, se borne à déclarer que

« La seule chose que nous puissions dire, c'est qu'il semble bien que les esprits tels que nous les rencontrons dans nos établissements ne se montrent pas également aptes à toutes les disciplines. »

Puis M. LE LAY termine ainsi :

Les conclusions qui semblent se dégager des trois parties de cette étude sont : qu'il existe des aptitudes différentes chez les enfants mais que les études pour en déterminer la nature et la portée ne sont pas encore suffisamment approfondies :

que les professeurs sont d'accord dans leur grande majorité pour demander que l'on tienne compte dans l'élaboration des programmes de cette diversité.

que beaucoup d'enfants s'accommoderaient d'une modification qui laisserait plus de place à leurs penchants et à leurs dispositions.

C'est pourquoi les professeurs et les examinateurs préconisent presque tous sinon le retour aux programmes de 1902 qui avaient par trop exagéré la spécialisation, du moins une distinction plus nette entre les sections littéraires et les sections scientifiques. Mais cette distinction devrait être telle qu'à tout moment les élèves qui remarqueraient qu'ils font fausse route puissent s'engager sans trop de difficulté dans la nouvelle voie choisie. Cela supposerait que les littéraires auraient fait assez de sciences pour pouvoir rattraper le retard qu'ils auraient dans la section nouvelle et que les scientifiques auraient les connaissances littéraires suffisantes pour pouvoir, au prix d'un effort nullement insurmontable, prendre rang parmi ceux qui ont choisi la voie où prédominent les lettres.

Nous nous abstenons de donner un plan de réforme. Nous estimons en effet qu'un tel plan ne peut être fait par un seul individu. Il faut une sérieuse étude préalable où sont pris en considération tous les facteurs susceptibles de nous éclairer sur les besoins et les aptitudes de l'enfant. Ce ne doit donc être ni le privilège d'un petit nombre de gens, ni l'apanage d'une catégorie déterminée. Ce plan devra, par conséquent, résulter de la consultation des psychologues, des professeurs et des élèves.
